

Le baromètre de la Confiance 2008 du Comité de la Charte : un plaidoyer pour la traçabilité des dons !

1

Le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, a lancé pour la première fois en 2007 une enquête visant à mieux comprendre et à mesurer la confiance des Français à l'égard de ces organisations. Celles-ci représentent un nombre modeste d'organisations mais accomplissent des missions d'intérêt général au plan tant national qu'international. Ceci fait d'elles des acteurs majeurs de la Société qu'elles contribuent à animer et à humaniser.

Pour cette seconde vague, le Baromètre de la Confiance :

- Interroge de nouveau les Français sur certains indicateurs clés (niveaux de confiance, attentes du Grand Public),
- et approfondit ce qui est apparu en 2007 comme un des leviers stratégiques de la confiance : la transparence financière, et plus globalement l'information perçue et attendue par le public afin de susciter et de nourrir sa confiance vis-à-vis des associations et fondations.

Selon Michel Soublin, Président du Comité de la Charte, « Le don et sa bonne utilisation sont un facteur essentiel du bon fonctionnement de notre société. Ce sondage trace des voies de rapprochement entre le public et ces organisations. Ce qui est d'autant plus nécessaire qu'un Français sur deux ne donne pas ! ».

Les principaux enseignements de l'enquête :

1. **La confiance accordée aux associations et fondations faisant appel à la générosité reste stable, par rapport à la première vague du Baromètre, avec un peu plus de la moitié des Français qui déclarent avoir confiance ; un score plutôt positif si l'on considère le schéma actuel d'augmentation des tensions dont d'autres indicateurs de l'étude témoignent:**
 - le sentiment d'une moins bonne information (31% se disent « bien informés » par des associations et fondations, un score en recul de 6 points par rapport à 2007),
 - le recul du don d'argent (49% de donateurs, un score qui enregistre une baisse de 4 points), notamment auprès des actifs, âgés de 25 à 49 ans.

2. Au cœur de l'interrogation cette année, la transparence financière. Sur l'idée fondatrice mais classique de « où va l'argent », les Français expriment 3 demandes :

- *Quel circuit empruntent les dons...*
- *A quoi ils servent...*
- *Et comment on m'en rend compte...*

Un mot répond particulièrement bien à ces attentes : « traçabilité ». Il se révèle bien adapté et porteur d'un univers positif. Il permet ainsi à plus de la moitié des Français d'expliquer ce qu'ils entendent par transparence financière (et sans doute aussi ce qu'ils en attendent).

La transparence financière ne doit donc pas se limiter à la clarté des comptes... Ce que les Français attendent, c'est la traçabilité des dons et des exemples de réalisations concrètes, à partir desquels ils pourront construire leur propre ressenti. Ainsi, comme l'avait déjà souligné le Comité de la Charte, ce n'est pas le volume des informations qui est important mais la qualité de ces dernières.

3. Internet est encore un media en devenir pour s'informer sur les associations et fondations.

Ce qu'attendent les Français, les sujets qu'ils jugent importants sans pour autant se sentir toujours bien informés, se regroupent sous l'idée de traçabilité du don... mais comment les toucher ? Comment les convaincre ?

- En théorie, les sites Internet des associations et fondations se tiennent au 1er rang des moyens d'information sur les associations et fondations... mais dans les faits, l'information reste passive, construite au fil de l'eau. C'est avant tout l'information transmise par les médias et par la bouche-à-oreille entre proches et amis qui jouent.
- Seuls 19% des Français consultent au moins de temps en temps des sites d'associations et fondations, des sites jugés clairs et utiles mais manquant encore d'attractivité.
- Enfin, parmi les supports d'information émis par les associations et fondations faisant appel à la générosité du public, les Français privilégient un rapport annuel complet sur l'ensemble des activités de l'organisation et de son financement et, bien évidemment, sa version abrégée.
- De manière générale, c'est moins l'information qui intéresse les Français que sa disponibilité. Cette année, cette donnée se confirme de manière plus précise : ils cherchent un accès rapide et facile voire condensé... sur les sujets qui les intéressent.

Cela va clairement dans le sens des exigences du Comité de la Charte qui imposent une « information fiable, loyale, précise et objective ».

Le Comité de la Charte avait déjà noté que les Français étaient partagés entre le cœur et la raison. Aujourd'hui, les Français confirment qu'ils souhaitent obtenir la preuve concrète qu'ils ont eu raison de donner aux associations et fondations.

A propos du comité :

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission depuis près de 20 ans est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une Charte de Déontologie et agréé aujourd'hui 56 associations et fondations qui y adhèrent volontairement et s'engagent solennellement non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à un contrôle continu. Il a aussi une action incitative auprès de l'ensemble du monde caritatif. Le Comité de la Charte œuvre résolument dans l'intérêt du donateur et du public. La création de l'Observatoire de la Confiance dans les organisations faisant appel à la générosité du public va dans ce sens. www.comitecharte.org

Seules les organisations agréées sont autorisées à apposer la marque d'agrément suivante sur leurs documents :



Pour connaître la liste des organisations agréées : www.comitecharte.org.

Service de Presse : Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi* -Tél. au Comité : 01 53 36 35 02/03 – mobile : 06 22 78 71 38 - Tél. bureau : 09 64 28 52 08 - mail : contactpresse@comitecharte.org ou mp.medouga@orange.fr - * se prononce Jikessi – www.mp-c.eu.